<u>Agadir : Remue-ménage à la médina Polizzi</u> Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 12-11-2007 19:32:14

- · Les artisans en sit-in depuis trois semaines
- · A l'origine du litige, le contrat de location
- · L'affaire portée en justice

Rien ne va plus entre les artisans de la médina d'Agadir, implantée dans la commune de Bensergao, et le créateur du village artisanal, Coco Polizzi. Depuis près de trois semaines, une cinquantaine d'artisans organisent des sit-in devant les portes du complexe qui leur est désormais interdit d'accès.

A l'origine du litige, la convention d'occupation à titre provisoire qui lie Polizzi et les artisans. Ces derniers refusent aujourd'hui les modalités du contrat, établi en 2000, et qu'ils trouvent inadéquat. En clair, ils souhaitent revoir les dispositions de la convention afin de passer à un contrat à durée indéterminée. «Avec un tel contrat, on n'a aucune sécurité quant à notre avenir», affirme un représentant du mouvement des artisans. Mais les gestionnaires de la médina ne l'entendent pas de cette oreille.

Rappelons que "Coco Polizzi a édifié ce complexe touristique sur un domaine forestier appartenant à l'Etat. Le titre d'occupation temporaire lui a été concédé en 1992 par arrêté du ministère de l'Agriculture. Il n'est donc pas en droit de conclure des baux commerciaux ni de concéder à quiconque un droit de propriété commerciale dans l'enceinte de la médina. Il ne peut de ce fait conclure qu'une convention à durée déterminée avec les artisans", précise Jean-Richard, le beau-fils de Polizzi. Mais les artisans ne veulent pas l'admettre. Ils campent sur leur position et réclament le changement de l'article trois de la convention qui stipule que la durée d'occupation ne peut excéder trois mois fermes mais renouvelables "si Coco Polizzi le juge utile". "Le propriétaire des lieux se comporte avec nous comme si nous étions ses employés alors que nous sommes partenaires. Nous payons une redevance mensuelle de 110 DH/m²", argue l'un des artisans. D'ailleurs, ces derniers pensent que le règlement intérieur de la médina est très contraignant. Pour Polizzi, ceux-ci savaient à quoi s'en tenir depuis le début. "Les artisans veulent changer le concept même de la médina qui a pour vocation de promouvoir l'artisanat marocain. Et Coco a donné 20 ans de sa vie pour cela", renchérit Jean-Richard Polizzi.

Pour l'heure, malgré l'intervention des autorités locales, les deux parties ne sont pas arrivées à un arrangement. L'affaire est par conséquent devant la justice.

L'Economiste